

Intitulé de la formation **Préparer son Contrôle URSSAF**

Domaine **Ressources Humaines – Gestion des RH**

Version 01/2024

Éligible CPF Non Oui

Objectifs

Objectif de la formation

Tout employeur, à partir d'un salarié, peut être contrôlé par l'URSSAF : comment anticiper et préparer ce contrôle ?

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Connaître les types de contrôle URSSAF,
- Expliquer le déroulé de la procédure de contrôle.



Durée : 0,5 j de formation
soit **4h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : De 4 à 10 personnes



Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Chefs d'entreprise (PME, PMI, TPE, artisans, commerçants, professions libérales),
- Tout employeur, personnel du service comptable, collaborateur du dirigeant en charge de la mission paie.



Prérequis et niveau d'entrée

- Aucun



Moyens et méthodes pédagogiques

- Remplir le questionnaire préalable et le retourner en amont de la formation,
- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle,
- Apports théoriques et échanges sur les pratiques des participants,
- Support pédagogique.



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- QCM

Barème d'évaluation :

- Acquis (plus de 80% de réponses exactes)
- En cours d'acquisition (de 50 à 79%)
- À consolider (moins de 50% de réponses exactes)



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- **Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation**



Contenu de formation

LES DIFFERENTS TYPES DE CONTROLE	
	<ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle sur place - Le contrôle sur pièces - Le contrôle pour travail dissimulé



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr

Programme de formation

LES MODALITES DU CONTROLE

- Les périodes contrôlées
- La durée du contrôle
- Les documents à mettre à disposition

LE DEROULE DE LA PROCEDURE DU CONTROLE URSSAF

- L’avis de passage
- L’entretien préalable
- La consultation et l’analyse des documents
- La réunion de fin de contrôle
- La lettre d’observation
- La mise en demeure

A EVITER : L’OBSTACLE A CONTROLE

Contact formation

<input type="checkbox"/>	Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr	Site de Rodez – intra et sur-mesure
<input type="checkbox"/>	Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr	Site de Millau – inter, intra et sur-mesure
<input type="checkbox"/>	Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr	Site de Rodez – inter
<input type="checkbox"/>	Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr	Site de Rodez – intra et sur-mesure



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^o AVENUE
 N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - SIRET : 900 038 167 00012
 Siège social : CAMPUS XII^o AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
 Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - Site de Millau : 38 boulevard de l'Ayrolle
 Tél : 05 65 77 77 00 Mail : fpc@campus12avenue.fr Web : www.campus12avenue.fr